

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AU CONSEIL DE  
L'INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES**

**SCRUTIN DU JEUDI 19 MARS 2020**

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES  
CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **Lundi 9 mars 2020 à 16h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures déposées.

**RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :**

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans la note d'information en date du 27 février 2020, relative au renouvellement du collège des étudiants au sein du conseil de l'Institut d'études judiciaires.

**Rappel du nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil de l'IEJ**

Collège concerné	Nombre de sièges à pourvoir
Collège des étudiants	1

**CANDIDATURE PRÉSENTÉE AU TITRE DU COLLEGE DES ETUDIANTS**

- **Philippine MARTIN FORNIER DE CLAUSSONNE**
- Marianne BURNAT, suppléante

Fait à Versailles, le 13 mars 2020

Le Président de l'université,

Le Directeur des services

Alain BUI

Thierry CAMUS